

SUIVI 2007 DU GRAND-DUC D'EUROPE (*bubo-bubo*) DANS LE DEPARTEMENT DU PUY DE DÔME.

Lorsqu'en 1970, Didier Choussy publiait son étude sur le Grand-duc d'Europe, l'avenir du plus grand de nos rapaces nocturnes était incertain en Auvergne. A l'époque, dans le département du Puy de Dôme, où l'auteur avait mené son étude, l'espèce avait disparu des zones de montagne et les derniers couples encore présents (un peu moins d'une dizaine) se cantonnaient dans les derniers biotopes favorables. La loi de 1972 permit aux rapaces d'obtenir enfin le statut d'espèce protégée et le « Roi Bubo » allait pouvoir, sous l'oeil vigilant de quelques passionnés, reconquérir lentement son royaume.

Aujourd'hui, avec environ une centaine de sites occupés dans le Puy de Dôme, l'espèce a discrètement, en un peu moins de quarante ans, réinvesti tous les milieux ! Néanmoins, cette expansion ne doit pas nous faire oublier que le Grand-duc, comme beaucoup d'autres rapaces, demeure fragile ! Le suivi des sites rocheux que nous menons actuellement perpétue en quelque sorte le travail de « sentinelle » déjà accompli auprès de cette espèce dans le passé. Espérons qu'à terme celui-ci dévoilera de nouvelles connaissances et nous permettra de mieux appréhender les contours du statut du Grand-duc d'Europe dans le Puy de Dôme !



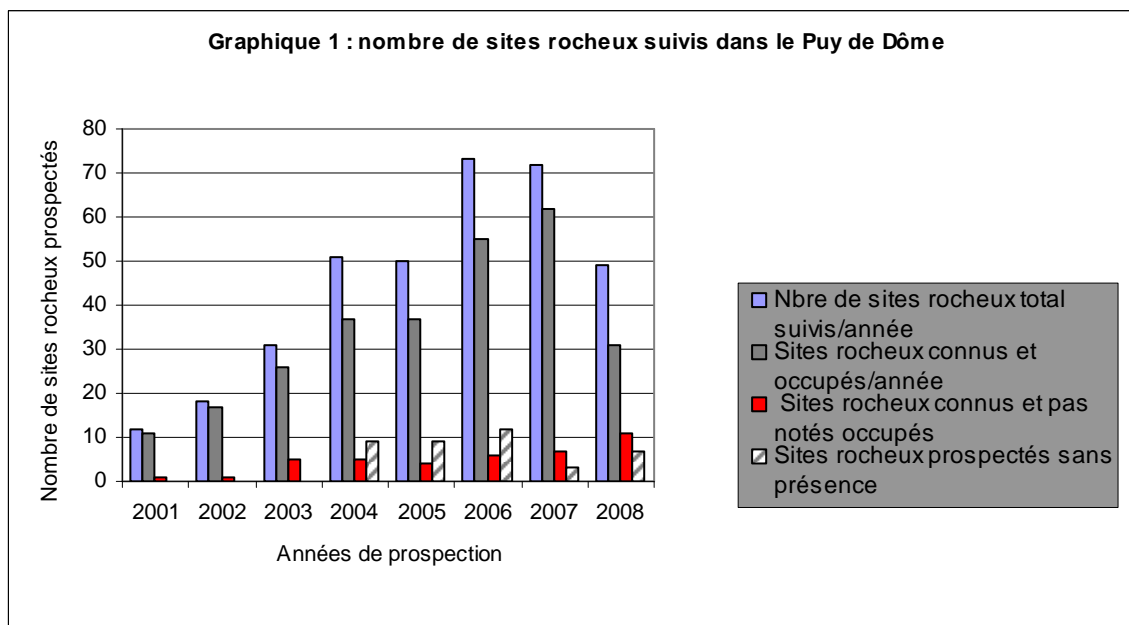
Photo : Martin Y.

Suivi annuel :

Cette année, grâce à la participation de trente et un observateurs, soixante-deux sites occupés par le Grand-duc ont pu être suivis dans le département. Les résultats révèlent un taux d'occupation de quatre-vingt-dix pour cent des sites contrôlés (trente-sept couples et dix-huit sites avec au moins un individu) et confirment l'abandon depuis trois années de trois sites. Au-delà des chiffres de cette année, le suivi du Grand-duc débuté en 2001 aura permis de réactualiser quatre-vingt-un pour cent des sites connus du département et de confirmer la propension qu'ont les Grands-ducs à occuper dans le temps les sites rocheux favorables ! Certains sites étant connus depuis plus d'un demi siècle ! De plus, le travail accompli a contribué à cartographier avec précision tous les sites occupés et à enrichir une base de donnée créée pour cette espèce où sont répertoriés des paramètres sur la configuration des sites, les aires de reproduction ainsi que sur la mortalité et les observations réalisées par année.

L'année prochaine, nous essaierons en priorité de suivre les derniers sites qui ne l'ont pas été jusqu'à présent, ensuite le travail sera de favoriser le suivi d'un nombre beaucoup plus restreint de sites de manière à mieux appréhender la biologie de l'espèce, le « turn over » des individus sur les sites et le succès de reproduction par couple cantonné.

Graphique 1 : nombre de sites rocheux suivis dans le Puy de Dôme



Reproduction :

Un suivi identique à celui de 2006 (soit trente couples) a permis de noter un nombre supérieur de couple reproducteur pour 2007. Deux tiers des couples suivis se sont reproduits cette année contre un tiers l'année dernière ! Au total, dix-neuf femelles ont mené à terme leurs couvées cette année pour trente deux jeunes avec un taux de jeune par couples productifs de (1,68 j/Cp) inférieur au taux moyen (1,98 j/Cp) connu et publié pour ce département. Nous noterons aussi, une couvée précoce débutée vers le quinze janvier ayant donné quatre jeunes à l'envol, l'abandon des aires par deux femelles et la présence début novembre d'un jeune Grand-duc surnommé « Tanguy » encore sur le site rocheux qui l'a vu naître. (Obs Maurrit Pierre).

Régime alimentaire :

L'année 2007 voit après sept années de recherches la fin de l'étude menée sur le régime alimentaire dans le Puy de Dôme. Etude qui n'aurait pas été envisageable sans l'extraordinaire travail d'analyse des pelotes de Christian Riols et l'aide précieuse sur le terrain de Daniel Peynet. Je leur exprime ici tous mes remerciements ! Le travail accompli à ce jour porte sur une trentaine de couples étudiés dans le département et plus de six mille trois cents proies analysées représentant cent vingt cinq espèces différentes. Détaillée ici la liste des espèces prédatées serait fastidieuse, et les degrés d'implication dans le régime alimentaire des proies étant variables dans le temps et suivant les sites. Néanmoins, précisons que les mammifères représentent deux tiers des proies consommées avec une part prépondérante attribuée aux micromammifères et que le tiers restant comprend l'avifaune (où les rapaces nocturnes et les corvidés payent un lourd tribut), les batraciens, les reptiles, les insectes et les poissons. Ces résultats feront l'objet d'un texte plus approfondi.

Écoutes simultanées en 2007 :

Cette année, ont eu lieu deux écoutes simultanées (février, novembre) qui à chaque fois ont mobilisé une trentaine de personnes. Au final, ce sont une quarantaine de sites rocheux différents qui ont pu être suivis sur la chaîne des Puys, la vallée de la Monnes, le secteur des buttes, la vallée de la Sioule et certains de ces affluents. Depuis que nous appliquons cette méthode de recensement, nous avons noté :

- qu'il n'y pas de soirée type où les grands-ducs chantent tous en même temps
- que parfois lorsqu'ils chantent, ceux-ci déclenchent leur chant à la minute près
- que des petits foyers de population sont souvent plus loquaces que les sites isolés
- que dans certains cas, une écoute ne suffit pas et que deux, voire trois écoutes, sont nécessaires pour confirmer l'occupation d'un site.
- que sur un linéaire de environ soixante-quinze Kms de gorges, la rivière Sioule dispose de douze sites rocheux occupés par le Grand-duc

Enfin, bien qu'imparfaites, ces opérations sont intéressantes car elles mobilisent des moyens humains importants très utiles pour le suivi d'une population de Grands-ducs. De plus, le but de cette mobilisation est d'essayer à terme de motiver des personnes pour qu'un suivi individualisé des sites puisse être réalisé.



Photo: Vigier. D



Photo: Martin. Y

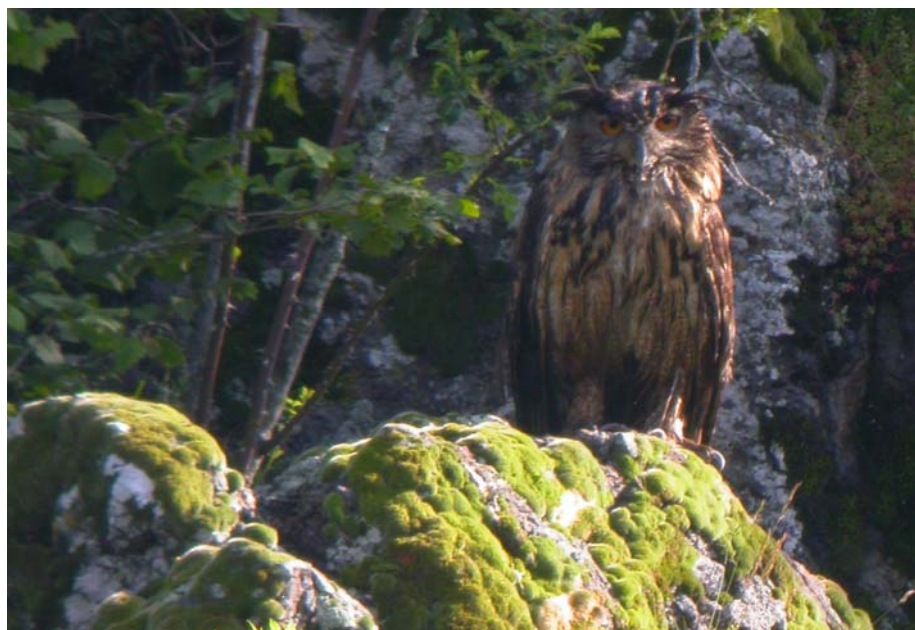


Photo: Martin. Y

Mesures de conservation :

Même si l'évolution de la population de Hibou Grand-duc au cours des dernières décennies est plutôt rassurante, il est important d'essayer :

- de garantir la quiétude des sites. Il est primordial que le suivi mené soit le plus discret possible!
- de faire avancer les dossiers de protection des lignes EDF les plus meurtrières.
- d'avoir une bonne connaissance de l'occupation des sites. Notamment ceux placés en carrières afin de pouvoir, le cas échéant, intervenir en amont auprès des acteurs concernés.

Photo: Martin. Y



Groupe national Grand-duc d'Europe : un réseau qui se structure !

Le samedi 17 novembre 2007 se tenait la première réunion du tout jeune **groupe national grand-duc** à Condamines dans la Loire. Devant une trentaine de personnes, les différents représentants de la Haute-Garonne, de la Loire, du Rhône, de la Haute-Loire, de la mission FIR LPO et du Puy de Dôme ont exposé les différents travaux menés sur cette espèce. Nous avons à cette occasion pu débattre sur des méthodes de suivi employées et les différentes techniques mises en oeuvre pour:

- le suivi des populations
- les études de régime alimentaire
- le baguage acoustique des individus
- les mesures de protection

Merci à toute l'équipe de la LPO Loire et notamment à P. Balluet pour l'organisation de cette journée. A n'en pas douter, cette initiative sera renouvelée l'année prochaine !

Remerciements :

**Sincères remerciements à toutes les personnes qui ont participé à enrichir les connaissances sur ce magnifique oiseau !
Toutes les personnes qui sont intéressées par ce suivi peuvent contacter Yvan Martin au 04/73/33/69/64 ou par mail : ymartin 4@wanadoo;fr. Une écoute simultanée est organisée le samedi 26 janvier.**

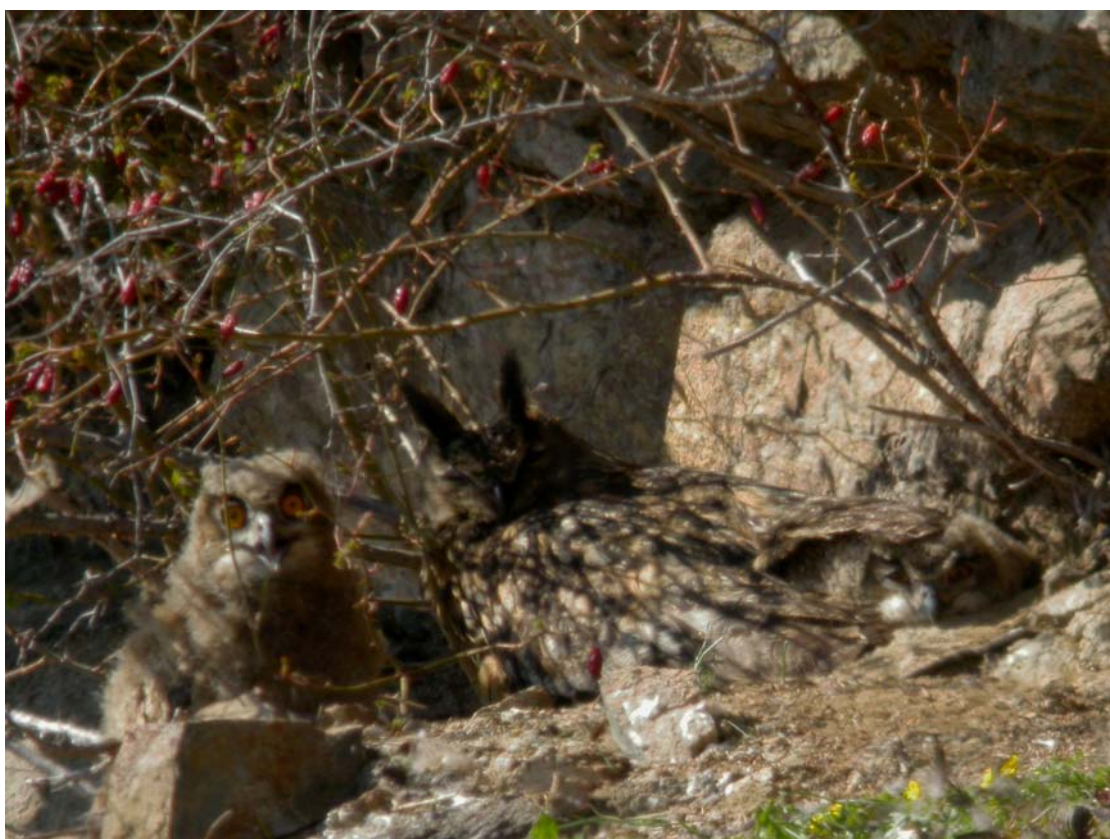


Photo: Martin. Y